



Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction des carrières

2022 DRH 33 : Renouvellement d'une convention de mise à disposition à titre gratuit entre la Ville de Paris et l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En 2014, la candidature de la Ville de Paris a été retenue pour intégrer le programme « 100 Villes Résilientes », financé par la Fondation Rockefeller ; Paris étant d'ailleurs la seule ville française à intégrer ce réseau.

35 actions, toujours en cours, ont été définies par la stratégie de résilience, adoptée par le Conseil de Paris le 25 septembre 2017, notamment en partenariat avec plusieurs organismes d'enseignement supérieur et de recherche, parmi lesquels l'École d'Ingénieurs de la Ville de Paris. En effet, l'EIVP conduit des travaux depuis plus de dix ans sur cette thématique et joue donc un rôle central dans cette démarche.

Dans ce cadre, depuis le 1^{er} mars 2018, un attaché d'administrations parisiennes est mis à disposition de l'École d'Ingénieurs de la Ville de Paris, laquelle souhaite la renouveler pour deux ans.

Cette mise à disposition comprend les missions principales suivantes :

- Monter et mettre en œuvre un programme de recherche scientifique dans le domaine de la résilience inclusive et de la prise en compte des personnes vulnérables pendant les catastrophes et crises majeures, en identifiant et mobilisant les financements disponibles (CNSA, etc.)
- Proposer, sur la base de ces travaux, des protocoles spécifiques pour renforcer les dispositifs de gestion de crise et adapter les infrastructures de la Ville de Paris

- Assurer au quotidien l'interface entre l'EIVP, la mission résilience du Secrétariat général et les autres organismes de recherche, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de résilience de Paris

Le bilan des quatre premières années de cette mise à disposition est déjà riche, tant pour la Ville de Paris que pour l'EIVP :

- Démarche engagée vis-à-vis du Lab'Urba (laboratoire de recherche sous co-tutelle Université Gustave Eiffel, UPEC, EIVP) en vue d'établir des synergies dans la recherche
- Participation à l'unité d'ouverture "Technologies pour le handicap en e-santé" de l'école d'ingénieurs ESIEE-Paris (partenaire de l'EIVP dans l'Université Gustave Eiffel)
- Obtention de la labellisation PFUE pour un événement programmé au mois de juin 2022

La poursuite de cette mise à disposition permettra aux équipes de recherche de l'École d'Ingénieurs de la Ville de Paris de continuer de bénéficier de l'expérience, des réflexions et du suivi de la mise en œuvre concrète des actions de résilience menées par la Ville de Paris. La Ville pourra de son côté bénéficier de l'expertise scientifique de l'école dans la définition de ses protocoles opérationnels et politiques en direction des populations vulnérables face aux événements majeurs. Aux termes du projet de convention, joint en annexe, la mise à disposition est prévue pour deux années supplémentaires, à compter de la fin de la précédente convention fin février 2022. Cette convention étant conclue à titre gracieux, l'agent occupera un emploi budgétaire de la collectivité parisienne, puisqu'il sera rémunéré par la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris